

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 novembre 2022

Pôle emploi, le réseau des Associations Régionales des Industries Alimentaires (ARIA), l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), l'APEC et l'APECITA¹ se mobilisent pour l'emploi agroalimentaire

Afin de mettre en avant l'attractivité de la filière agroalimentaire, faire connaître ses formations, ses métiers et faciliter les recrutements des entreprises, Pôle emploi, le réseau des ARIA de France, l'ANIA, l'APEC et l'APECITA¹ lancent, du 14 au 18 novembre 2022, la deuxième Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire.

Premier secteur industriel, l'agroalimentaire est au cœur de l'économie française et représente 1,9% de l'ensemble des salariés en France. Cette filière, qui participe à la souveraineté alimentaire française, a vu sa croissance se poursuivre ces deux dernières années. En 2020, le secteur employait près de 450 000 salariés et comptait plus de 17 000 établissements selon l'INSEE.

En matière d'emploi, les entreprises de la filière ont une dynamique d'embauche importante qui se maintient sur l'ensemble du territoire avec près de 211 100 déclarations préalables à l'embauche réalisées entre juillet 2021 et juin 2022. Une tendance confirmée par la dernière enquête « Besoins en main d'œuvre (BMO) » réalisée par Pôle emploi selon laquelle le secteur industrie agroalimentaire représente 95 560 projets de recrutement en 2022, sur tous types de postes et dans des secteurs d'activité variés. Accessibles à tout niveau de qualification, les métiers de l'agroalimentaire proposent de réelles perspectives d'emploi et de formation, y compris en interne, pour permettre à chacun d'y évoluer et d'exercer durablement ces métiers.

Au cours de cette deuxième Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire, près de 550 événements et animations sont organisés, à distance ou en présentiel, sur l'ensemble du territoire pour faciliter la rencontre entre les professionnels du secteur, les demandeurs d'emploi, les personnes en reconversion, les salariés en recherche de mobilité ou les jeunes en réflexion sur leur orientation. Les visites d'usines et rencontres avec des collaborateurs sont particulièrement mises en avant pour permettre à tous de découvrir la réalité des métiers du secteur.

Frédéric Sévignon, Directeur régional de Pôle emploi Bretagne : « *Les besoins en recrutement dans le secteur agroalimentaire sont importants et constants. Renouveler cette semaine nationale va nous permettre d'amplifier la dynamique impulsée en Bretagne en novembre 2020. Les 900 agences Pôle emploi et notre réseau de partenaires s'allient et se mobilisent pour faire connaître cette filière qui peut parfois souffrir d'une image peu positive. L'agroalimentaire d'aujourd'hui n'est plus celle que nous connaissions ! Cette filière s'est adaptée aux habitudes des consommateurs et les process ont évolué. Elle offre de très belles opportunités d'emploi et de carrière. Au-delà de cet événement, les entreprises de l'agroalimentaire savent qu'elles peuvent compter sur nos conseillers tout au long de l'année pour leur apporter des solutions adaptées à leurs besoins en recrutement.* »

¹ Association pour l'emploi des cadres techniciens et ingénieurs de l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement

Laurent Dulau, Président du Réseau des ARIA de France : « Nous sommes ravis de pouvoir lancer la seconde semaine de l'emploi agroalimentaire. Cette initiative vise à rassembler toutes les forces vives de l'emploi et de la formation pour rapprocher les entreprises du secteur et des demandeurs d'emploi, des personnes en reconversion ou encore des jeunes en réflexion sur leur orientation. Notre volonté commune avec Pôle emploi, l'APEC et l'APECITA est de rappeler que l'agroalimentaire est une filière porteuse d'avenir, riche d'entreprises dans lesquels il fait bon travailler au travers de missions variées : 89% des professionnels de l'agroalimentaire sont fiers de travailler dans ce secteur. Les métiers de l'agroalimentaire font la part belle aux évolutions de carrières dans des environnements de travail différents et méconnus. Au-delà de ces aspects, en tant que représentants des entreprises du secteur, nous souhaitons aussi rappeler la finalité de nos métiers : nourrir les femmes et les hommes, permettre ces petits moments de gourmandises et de convivialité au quotidien que sont les repas et que permettent nos industries. C'est aussi ça le sens de notre travail. »

Mickaël NOGAL, Directeur général de l'ANIA : « 1^{ère} industrie de France avec plus de 17 000 entreprises dont 98% sont TPE/PME réparties sur tout le territoire, le secteur agroalimentaire est également le 1^{er} employeur industriel du pays avec plus de 450 000 salariés. Nos entreprises sont pourtant confrontées à des besoins en recrutement de plus en plus importants avec une pénurie de main-d'œuvre qui va s'accroître avec les nombreux départs en retraite à venir d'ici 2030. Il est donc primordial de faire évoluer nos modes de recrutement, de poursuivre nos actions en faveur de l'insertion professionnelle de tous les publics, de redorer l'image de nos métiers et de notre secteur. Avec l'aide des pouvoirs publics, nous devons insister sur le caractère stratégique de notre secteur pour valoriser ses nombreux atouts et faire savoir que nos activités et nos métiers sont porteurs de sens. C'est pour cela, que nous soutenons pleinement les initiatives nationales et territoriales comme la Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire qui est une très belle opportunité de faire connaître toutes les entreprises, de toutes les tailles, leurs produits, leurs savoir-faire, leurs opportunités de carrière et leur rôle dans le développement économique des territoires. Le grand public doit prendre conscience du rôle majeur de notre secteur, engagé pour la France et son rayonnement à l'international, qui innove sans cesse en cohérence avec les aspirations des nouvelles générations pour une alimentation plus saine, plus sûre et plus durable. »

Olivier Maurin, Délégué régional Apec Bretagne : « On l'oublie parfois mais l'industrie agroalimentaire représente un vivier pour l'emploi cadre. Cette année, les entreprises du secteur prévoient de recruter près de 4 000 cadres, dans les fonctions de pilotage en production industrielle, parmi les métiers de la qualité, pour des postes de la distribution mais aussi pour les fonctions support. Ainsi, en un an, les offres d'emploi sur ce secteur ont progressé de 46 % toutes régions confondues ! Dans un contexte de dynamique du marché de l'emploi cadre qui exacerbe les tensions de recrutement, malgré les nombreuses opportunités qu'elle offre, l'industrie agroalimentaire peine encore à attirer les candidats, en particulier les jeunes diplômés. C'est la raison pour laquelle il nous a paru primordial de poursuivre notre mobilisation pour cette deuxième édition de la semaine nationale de l'emploi agroalimentaire, aux côtés des acteurs majeurs du secteur. En effet, face aux transformations digitales, sociétales et environnementales du secteur, dans un climat géopolitique incertain, les entreprises agroalimentaires ne cessent de se réinventer. Nous sommes là pour les accompagner et faciliter la rencontre avec les compétences cadres qu'elles recherchent pour continuer d'innover et répondre au mieux aux attentes des consommateurs. »

Mylène Gabaret, Directrice de l'Apecita : « Là où l'agriculture façonne les paysages de nos campagnes, les entreprises agroalimentaires concourent, elles, largement à la dynamique de nos belles régions. Au-delà de l'image de la multinationale, le secteur agroalimentaire regroupe majoritairement des PME-PMI générant de multiples emplois de proximité. Avec près de 450 000 salariés répartis sur environ 17 000 entreprises, auxquels il faut intégrer 2,4 millions d'emplois indirects ; La France dispose de la 5^{ème} industrie

agroalimentaire mondiale. Depuis près de 70 ans, l'APECITA est un partenaire emploi de ce secteur, c'est pourquoi nous sommes pleinement mobilisés auprès des partenaires de la deuxième semaine nationale de l'emploi en agroalimentaire. Nous apporterons notre pierre à l'édifice afin de mettre en lumière ses atouts, ses innovations et présenter ses métiers souvent méconnus, qu'ils se situent dans la production, la maintenance, l'innovation, la qualité mais aussi dans le marketing ou le commerce. »

**Tous les événements en régions sur pole-emploi.fr
Les emplois, les métiers, les formations sur semaine-emploi-agroalimentaire.fr**

#lagrorecrute #tousmobilises

À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais et le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

À propos du réseau des ARIA de France :

Constitué de 12 Associations régionales représentant les entreprises agroalimentaires (ARIA), ce réseau est actif au niveau des régions. Ces structures représentent la filière agroalimentaire et abordent, auprès des entreprises adhérentes, des thématiques diverses tels que l'emploi et la formation, la qualité, l'environnement, l'accompagnement économique... La Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire est la première opération menée au niveau national par le réseau des ARIA.

À propos de l'ANIA :

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 31 syndicats métiers, 5 membres associés et 17 associations régionales, représentatives de 17 372 entreprises alimentaires en France. L'agroalimentaire est le 1^{er} secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 450 803 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

À propos de l'APEC :

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, accompagne les cadres et les jeunes diplômé·e·s de l'enseignement supérieur à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est opérateur national du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) pour les cadres. En 2021, près de 100 000 cadres en ont bénéficié. Leur moyenne d'âge était de 39 ans. Le principal objectif des cadres accompagnés était la définition d'un projet de reconversion. L'Association, et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

A propos de l'APECITA :

L'APECITA est une association paritaire, spécialiste de l'emploi pour les cadres, techniciens et ingénieurs de l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement. Sa mission principale est la mise en relation des employeurs et des personnes à la recherche d'un emploi. A ce titre, elle conseille, oriente et accompagne employeurs, candidats, étudiants, jeunes diplômés et publics en reconversion, dans l'objectif de favoriser le plein emploi dans ses secteurs cibles. Au cours de l'année 2021, l'APECITA a collecté 26 700 offres d'emploi et a accompagné vers l'emploi 15 200 candidat.e.s.

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@pole-emploi.fr

Réseau des ARIA : Jean-Bernard Guyot – 07 88 18 50 69 – jb.guyot@abea.bzh

ANIA : Benjamin Le Sant – 06 79 88 14 34 – blesant@ania.net

APEC : Mendrika Lozat – 06 74 94 76 24 – mendrika.lozat@appec.fr

APECITA : Gaille Mas – 07 76 05 22 36 – gmas@apecita.com